



Fédération
équestre du
Québec

Régie de compétitions

Assurance-événement

La Fédération équestre du Québec offre à ses associations membres, une couverture d'assurance en responsabilité civile et locative, protégeant les personnes responsables de l'association ainsi que les organisateurs, lors de la tenue d'activités et événements équestres.

Tout individu ou organisme impliqué dans la promotion, l'organisation ou la tenue d'une compétition doit obligatoirement s'assurer d'être bien protégé à ce chapitre. A cet effet, tout événement affilié à la FEQ peut obtenir une assurance-événement auprès de cette dernière.

Il est important de rappeler que pour qu'une compétition soit accréditée par la FEQ, elle doit, entre autres, être couverte par une assurance responsabilité civile. **Advenant qu'un événement soit couvert par une assurance autre que celle disponible via la FEQ, l'organisateur de l'événement doit obligatoirement faire parvenir l'attestation de l'assureur.**

NOTE : La période d'assurance doit aussi inclure la préparation ou l'organisation de l'événement si vous comptez recevoir des participants sur les lieux des compétitions durant cette période.

Exemple : arrivée hâtive de chevaux et de cavaliers avant les dates prévues d'une compétition.

Vous trouverez, ci-bas, certaines informations concernant l'assurance-événement disponible auprès de la Fédération équestre du Québec.

Nom du courtier: BFL CANADA risques et assurances inc.

Revenus d'opérations – 10 000 \$ par événement	Revenus d'opérations + 10 000 \$ par événement
5 000 000 \$ Responsabilité par accident ou événement en blessures corporelles ou dommages matériels (franchise 1 000 \$)	2 000 000 \$ Responsabilité par accident ou événement en blessures corporelles ou dommages matériels (franchise 2 500 \$)
Responsabilité locative 250 000 \$ (franchise 500 \$)	Responsabilité locative 250 000 \$ (franchise 500 \$)



Assurance-événement – important !

Vous devez :

- Présenter une demande d'assurance-événement à la FEQ :
 - 180 \$ / jour si la demande est complétée 30 jours avant l'événement*
 - 220 \$ / jour si la demande est complétée moins de 30 jours avant l'événement*

OU

- Nous faire la preuve que vous avez votre propre assurance:
 - Aucun frais si la preuve est fournie 30 jours avant l'événement*
 - 10 \$ / jour si la preuve est fournie moins de 30 jours avant l'événement*

1. DEMANDE D'ASSURANCE	2. PREUVE D'ASSURANCE
<ul style="list-style-type: none">• Remplir les sections A, B et D du formulaire• Retourner le formulaire avec le paiement à l'ordre de la FEQ en même temps que la demande de compétition.• COÛT: 180 \$ / jour pour les demandes complétées 30 jours avant l'événement 220 \$ / jour si la demande est complétée moins de 30 jours avant l'événement	<ul style="list-style-type: none">• Remplir les sections A, B, C et D du formulaire• Retourner le formulaire à la FEQ en même temps que votre demande de compétition• Soyez certain que votre assureur nous fasse parvenir une attestation de votre couverture au moins 30 jours avant l'événement (voir exemple d'attestation)• COÛT: Aucun frais si le formulaire et l'attestation nous parviennent au minimum de 30 jours avant l'événement 10 \$ / jour si le formulaire ou l'attestation nous parvient moins de 30 jours avant l'événement

* Ces prix sont sujets à changement sans préavis

Assurance-événement

Notre courtier d'assurance de dommages
BFL CANADA risques et assurances inc.
2001 avenue Mc Gill College Suite 2200
Montréal, H3A 1G1

Retournez à:
FÉDÉRATION ÉQUESTRE DU QUÉBEC
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, QC, H1V 3R2
Tél. : 514 252-3053 / Téléc. : 514 252-3068

A

Nom de l'événement : _____

Lieu de l'événement : _____ Date : _____

Nom de l'organisateur : _____

Adresse: _____ Ville : _____

Code postal: _____ Tél. : (_____) _____ Téléc. : (_____) _____

Nom de l'association : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal: _____ Tél. : (_____) _____ Téléc. : (_____) _____

(i) Type d'événement:

Sports équestres classiques

Sports équestres western

Autres:

concours complet

gymkhana

dressage

performance

saut d'obstacles

gymkhana/performance

(ii) Y-a-t-il des activités additionnelles aux compétitions qui ne sont pas sanctionnées par la FEQ ou qui ne sont pas décrites par les règlements de compétitions de la FEQ ou de Canada Hippique? (ex: Tir de chevaux, démonstration, etc). Si oui, spécifier :

Régie de compétitions

INFORMATION (S)	DÉTAILS - 2010
Nombre de participants attendus	
Reconnaissance de risques signés ? (joindre exemple)	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Nombre de spectateurs attendus	
Nombre de chevaux attendus	
Nombre de chevaux logés sur place	
Nombre de manèges de compétition	
Le(s) manège(s) sont-ils clôturé(s) ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Nombre de sites d'entraînement	
Le(s) site(s) d'entraînement est (sont)-il(s) clôturé(s)	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Nombre de stalles temporaires	
Nombre de stalles permanentes	
Nombre d'ambulances et de personnel de 1 ^{er} soins	
Nombre de juge(s)	
Les employés sont-ils sur la CSST ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Nombre total de jours de compétitions	
Total des bourses	\$
Montant le plus important des bourses offertes pour une seule épreuve	\$
REVENUS ANTICIPÉS Revenus totaux pour toute la durée de la compétition – NOTE IMPORTANTE : il ne s'agit pas des profits mais bien des revenus	<input type="checkbox"/> Moins de 10 000 \$ <input type="checkbox"/> entre 10 000\$ et 24 999 \$ <input type="checkbox"/> entre 25 000 \$ et 74 999 \$ <input type="checkbox"/> entre 75 000 \$ et 124 999 \$ <input type="checkbox"/> 125 000 \$
Autre activités	
Signature de l'organisateur : X	
CE FORMULAIRE D'INFORMATION DOIT ÊTRE JOINT À LA PROPOSITION  Services Internationaux - risques et assurances International Risk and Insurance Services	

S'il y a des assurés additionnels, veuillez nous fournir les noms et adresses :



Attestation d'assurance

(À fournir à la FEQ par l'assureur sous forme d'avenant)

Vous trouverez ci-bas, un exemple d'attestation d'assurance présentant l'information que votre compagnie d'assurance doit nous faire parvenir dans un délai de 30 jours avant le début de l'événement.

Un frais de 10 \$ par jour sera imposé lorsque l'attestation d'assurance est acheminée moins de 30 jours avant le début de l'événement. Advenant que l'attestation d'assurance ne soit pas reçue 7 jours avant le début de l'événement, un avis à l'effet que l'événement n'est pas en règle sera envoyé à son organisateur, son directeur, sa secrétaire et ses officiels.

Attestation d'assurance

Nom de l'événement : _____

Adresse de l'événement : _____

Date(s) de l'événement : _____

Période de couverture: du _____ au _____

Numéro de la police : _____

Limite de protection pour l'événement : _____ (minimum 2 millions)

Nom de la compagnie d'assurance : _____

Nom du courtier : _____

Assurés additionnels :

- 1- Fédération équestre du Québec (employés et dirigeants, administrateurs, officiels et bénévoles agissant dans le cadre de leur fonction).
- 2- La ou (les) associations membres de la FEQ impliquée(s) soit dans l'approbation, l'organisation ou dans la tenue de l'événement.
- 3- Canada Hippique.

NOTE: L'assureur convient d'aviser par courrier certifié au **moins 21 jours** à l'avance la Fédération équestre du Québec au C.P.1000, Succursale M, Montréal, QC H1V 3R2 en cas de résiliation ou de cessation de la police concernée.

Signature de l'assureur

Date